



Appel

Dans le cadre du suivi de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) des retombées du Virus Corona, et partant des informations remontant de ses membres ou recueillies des médias écrits ou électroniques, le Bureau exécutif de l'OMDH exprime sa préoccupation par de nombreuses question nécessitant une intervention urgente. Ainsi, il exhorte :

Premièrement : le Gouvernement et les Collectivités territoriales d'œuvrer pour :

- Assurer l'hébergement aux personnes sans-abris, migrantes et réfugiées et demandeurs d'asile, dans des lieux sûrs, à l'instar de ce qui a été fait par certaines communes au profit de personnes sans domicile s'y retrouvant.
- Organiser et activer l'octroi d'attestations de déplacement dérogatoire aux citoyens et citoyennes, et la communication via des canaux publics, des moyens de s'en procurer, afin de parer à la spéculation autour de l'acquisition de ces attestations, et aux rassemblements indésirables, en application du communiqué du Ministère de l'intérieur.
- Soutenir les associations et coopératives gestionnaires de la distribution d'eau dans leurs douars, si elles sont en difficultés, et de reporter le traitement de leurs litiges, en cette circonstance difficile, et ce dans le but de permettre aux populations de s'approvisionner en eau, ce produit vital dans la lutte contre l'épidémie.

Deuxièmement : le Secrétaire général des Nations Unies, et le Haut-commissariat aux réfugiés d'œuvrer pour :

- Intervenir d'urgence afin de protéger la population des camps de Tindouf du Coronavirus, et ce en déployant les moyens sanitaires utiles afin d'en limiter la propagation, et en assurer les soins possibles.
- Assurer la protection internationale de cette population, vu que certaines informations font état de l'abandon de cette population léguée à son sort, en cette période très difficile

Rabat le 21/03/2020

Le Bureau Exécutif